



2023

Faits et chiffres Pharmacies suisses



Préface

Importance systémique des officines dans le système de santé

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse s'engage pleinement en faveur d'un système de santé qui offre un service optimal à la population à des coûts supportables.

Les révisions des lois sur les professions médicales (LPMéd) et sur les produits thérapeutiques (LPTh) ont renforcé le rôle des pharmaciennes et pharmaciens dans les soins médicaux de base afin de permettre de soulager les médecins de famille et les services d'urgence des cas simples. Les pharmaciens ont les compétences, comme la loi leur donne, de diagnostiquer et traiter, sous leur propre responsabilité, les maladies les plus courantes, de dispenser certains médicaments soumis à ordonnance et d'administrer des vaccins. Les pharmaciens s'engagent pour assumer, avec les autres professionnels de santé, les défis actuels des soins primaires. Dans un système de santé confronté à une augmentation des coûts engendrée par une population de plus en plus âgée souffrant de maladies chroniques, la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse plaide pour une collaboration interprofessionnelle des différents professionnels de la santé autour et avec le patient. La recherche de synergies et l'optimisation des compétences propres à chaque prestataire de soins doivent garantir une qualité et une sécurité des soins, sans que cela ne se traduise par une augmentation du volume des prestations à charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS).

Avec environ 300000 contacts clients au quotidien, les quelque 1800 pharmacies suisses assurent des soins médicaux de base de proximité au sens d'un service public apprécié. Utilisées à bon escient, les prestations spécialisées des pharmacies peuvent contribuer à freiner la hausse des coûts de la santé. Pour ce faire, leurs prestations doivent être indemnisées indépendamment du prix et de la remise des médicaments. De nouvelles prestations pour optimiser les thérapies médicamenteuses et pour soutenir l'adhésion thérapeutique du patient, ainsi que des prestations de prévention sont actuellement en discussion au Parlement afin qu'elles puissent être prises en charge par l'AOS. Une chance pour les pharmaciens de mettre à profit leur formation et leurs compétences au profit d'un système de santé suisse performant et financièrement viable.

J'espère que la lecture des différents faits et chiffres rassemblés dans cette édition vous convaincra de l'importance systémique des officines dans le système de santé.



Martine Ruggli, présidente
Société Suisse des Pharmaciens
pharmaSuisse



Table des matières

Les pharmacies sont le premier point de contact pour les questions liées à la santé.

Fait n° 1	Conseil – suivi – prise en charge	12
Fait n° 2	Assurer des soins médicaux avec toujours moins de personnel et une pression croissante sur les prix.	14
Fait n° 3	Les pharmacies sont souvent la première référence santé de la clientèle de tout âge.	16
Fait n° 4	Les pharmacies se regroupent et s'organisent.	18
Fait n° 5	La population accorde une grande confiance aux équipes officinales.	20
Fait n° 6	La vaccination en pharmacie est une prestation appréciée, mais encore insuffisamment accessible.	24

Les pharmaciennes et les pharmaciens se forment tout au long de leur carrière.

Fait n° 7	Les pharmaciennes et les pharmaciens sont les spécialistes des médicaments.	28
Fait n° 8	La profession de pharmacien est essentiellement féminine et internationale.	30

Les prix des médicaments pris en charge par les caisses maladie ont une incidence notable sur les coûts de la santé et sur la rétribution des équipes officinales.

Fait n° 9	L'indice du prix des médicaments poursuit seul sa chute vertigineuse.	36
Fait n° 10	Les diminutions de prix touchent massivement les médicaments remis via le canal des officines publiques et des médecins dispensants.	38
Fait n° 11	Consensus autour d'un nouveau système de part de distribution pour réaliser des économies.	42

La part des médicaments aux coûts de la santé est relativement stable, tandis que celle des pharmacies diminue.

Fait n° 12	Sur la totalité des coûts du système de santé, seuls 2,2 % incombent aux pharmacies.	46
Fait n° 13	Seuls 3,1 % des coûts de l'assurance obligatoire des soins (AOS) sont imputables aux pharmacies.	48
Fait n° 14	Le tarif officinal RBP rémunère les prestations du pharmacien indépendamment du prix des médicaments.	50

Les prestations des pharmacies peuvent contribuer à économiser des coûts tout en garantissant la sécurité des patients.

Fait n° 15 L'adhésion thérapeutique, un potentiel d'économies important encore sous-exploité. 54

Fait n° 16 «Acheter local», un slogan aussi applicable aux médicaments. 56

Fait n° 17 Les pharmacies occupent une place prépondérante dans la remise de médicaments. 58

Les ruptures de stock de médicaments atteignent des sommets et affectent le quotidien des pharmacies et des patients.

Fait n° 18 Après la pandémie, les pharmacies sont désormais confrontées aux pénuries de médicaments. 62

Fait n° 19 Lancement d'une initiative fédérale pour un approvisionnement médical sûr 66

Liste des abréviations et acronymes 68





Les pharmacies sont le premier point de contact pour les questions liées à la santé.

Fait n° 1

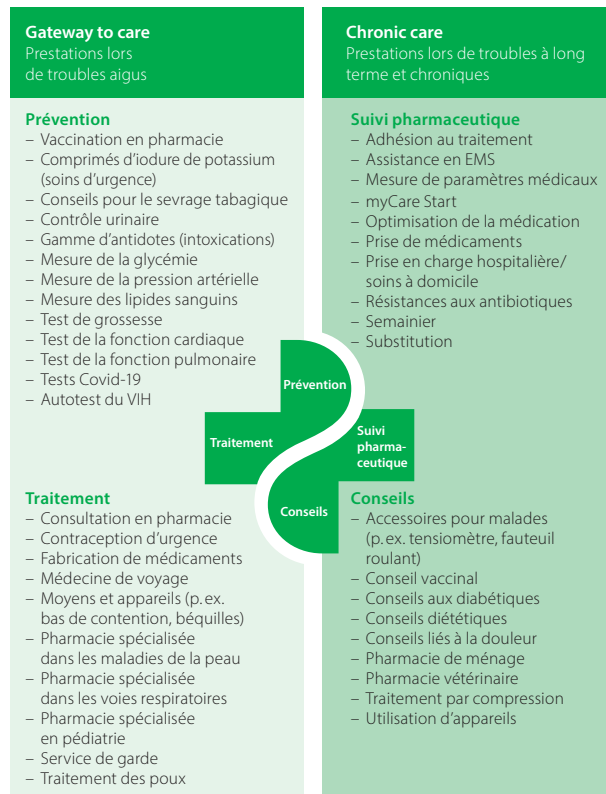
Conseil – suivi – prise en charge

Qu'il s'agisse de santé, de maladie ou de bien-être, les équipes officinales conseillent, suivent et prennent en charge leur clientèle rapidement et professionnellement. Pour en bénéficier, pas besoin de rendez-vous ni forcément d'ordonnance médicale. La pharmacie est une des premières références pour tout ce qui concerne la santé.

Même en cas de maladie aiguë, il n'est souvent pas nécessaire de se rendre aux urgences. De nombreuses questions relatives à la santé peuvent être abordées et résolues directement et simplement en pharmacie. En effet, les quelque 1800 pharmacies suisses constituent un premier point de contact pratique. Grâce à leur bonne répartition géographique et à leurs horaires d'ouverture conviviaux, les pharmacies sont des fournisseurs de soins médicaux de base faciles d'accès et parfaitement intégrés dans le système de santé publique. En cas de troubles aigus bénins ou de blessures légères, elles offrent une aide précieuse.

Toutefois, les pharmaciennes et les pharmaciens sont habilités à faire bien plus encore. Les pharmacies proposent de nombreuses prestations médicales, en particulier dans le domaine de la prévention, notamment la vaccination.

La pharmacie, centre de compétences pour les prestations de santé



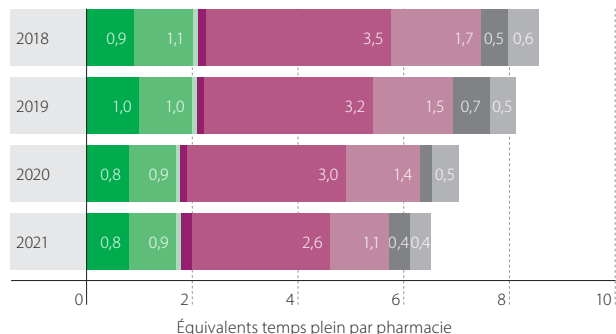
Source: pharmaSuisse

Fait n° 2

Assurer des soins médicaux avec toujours moins de personnel et une pression croissante sur les prix.

En Suisse, pas moins de 23 000 personnes dûment formées travaillent au sein d'une pharmacie et jouent ainsi un rôle de pilier des soins médicaux de premier recours, essentiel au fonctionnement du système de santé. En dépit de cet engagement, les soins médicaux de premier recours sont menacés, car en tant qu'employeurs, les pharmaciennes et les pharmaciens sont eux aussi confrontés à la pénurie de main-d'œuvre et à l'augmentation des charges salariales qui en découle. Les pharmacies font partie intégrante des soins médicaux de premier recours et constituent un employeur important pour les pharmaciens, les assistants en pharmacie, le personnel de vente et auxiliaire et les personnes en apprentissage. Chaque pharmacie publique emploie en moyenne 12 personnes (dont 4 pharmaciens). La tendance au temps partiel se fait également ressentir dans les pharmacies. Le fait qu'en dépit d'une charge de travail en constante augmentation et d'une forte pression sur les prix des médicaments remboursés par l'assurance obligatoire des soins, les pharmaciens parviennent à répondre aux besoins de leur clientèle témoigne d'une efficacité accrue, mais n'est pas tenable à long terme.

Le nombre d'employés par pharmacie diminue, la charge de travail augmente.



- Pharmaciens responsables
- Autres pharmaciens
- Stagiaires
- Assistant-e-s de gestion en pharmacie
- Assistant-e-s en pharmacie
- Apprenti-e-s
- Autres collaborateurs/-trices
- Autre personnel de vente

Source: RoKA 2022 (statistique des pharmacies, pharmaSuisse)

Fait n° 3

Les pharmacies sont souvent la première référence santé de la clientèle de tout âge.

En Suisse, les 1839 pharmacies publiques sont la première référence santé pratique et de proximité de la population. Grâce à leurs horaires d'ouverture conviviaux, même le week-end, les pharmacies déchargent les médecins de famille et les urgences – en particulier lorsqu'il s'agit de cas simples. La répartition géographique des pharmacies est très variable et on observe une certaine concentration dans les agglomérations urbaines.

Le nombre de pharmacies est resté stable ces dernières années. En 2022, on ne dénombrait que 21 pharmacies pour 100 000 habitants (soit 4800 habitants par pharmacie). C'est peu en comparaison internationale – la moyenne européenne est de 32 pharmacies par 100 000 habitants (soit 3100 habitants par pharmacie).

Dans les cantons qui autorisent la remise de médicaments directement par les médecins (propharmacie) ou qui l'autorisent partiellement, le réseau de pharmacies est deux fois moins dense que dans ceux où la remise est réservée aux pharmacies (Rx). Cela complique l'accès au système de santé dans les cas simples, à l'automédication et à de nombreuses prestations de prévention, en particulier dans les zones rurales, en dehors des heures de bureau et le week-end.

Nombre de visites en pharmacie

1839 pharmacies

publiques au service de la population réparties sur l'ensemble du territoire suisse.



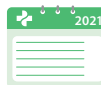
21 pharmacies

pour 100 000 habitants en Suisse



La moyenne européenne est de

32 pharmacies



88 millions de personnes

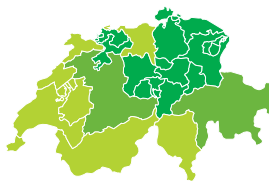
ont fait appel aux services d'une pharmacie en 2022.



300 000 personnes

ont été servies **chaque jour** dans les pharmacies suisses en 2022 (calcul sur 300 jours d'ouverture).

Densité de pharmacies rapportée au régime de remise



- 1 pharmacie pour 8200 habitants (propharmacie)
- 1 pharmacie pour 5600 habitants (régime mixte)
- 1 pharmacie pour 3100 habitants (Rx)

Sources: OFS, RoKA 2022, ABDA, chiffres fin 2022

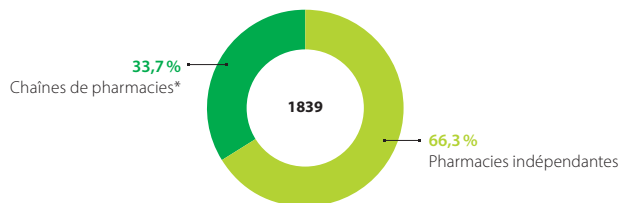
Fait n° 4

Les pharmacies se regroupent et s'organisent.

Fin 2022, 1552 des 1839 pharmacies suisses (soit 84 %) étaient affiliées à la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse. Le taux d'affiliation élevé reflète l'importance et l'acceptation de notre société faîtière dans son engagement professionnel, scientifique et politique.

La tendance à la collaboration et au regroupement persiste. Cela permet d'exploiter les synergies et d'économiser des coûts. La plupart des pharmacies tenues par leur propriétaire (deux tiers des membres) s'organisent en groupements et en communautés d'achat. Dans cette configuration, les pharmaciennes et les pharmaciens restent propriétaires de leur pharmacie et la gèrent en toute indépendance. Un tiers (33,7%) des pharmacies affiliées appartient à des chaînes; la tendance est à la hausse.

Proportion de pharmacies affiliées à une chaîne sur la totalité des pharmacies



* Chaînes prises en considération: Pharmacies BENU SA, Coop Vitality, Amavita, Dr. Bähler DROPA AG, Medbase Apotheken AG, Sun Store, Pill Group, Pharmacies Populaires Genève, Pharmacie Populaire de Lausanne, Pharmacie Principale

Source: pharmaSuisse

Fait n° 5

La population accorde une grande confiance aux équipes officinales.

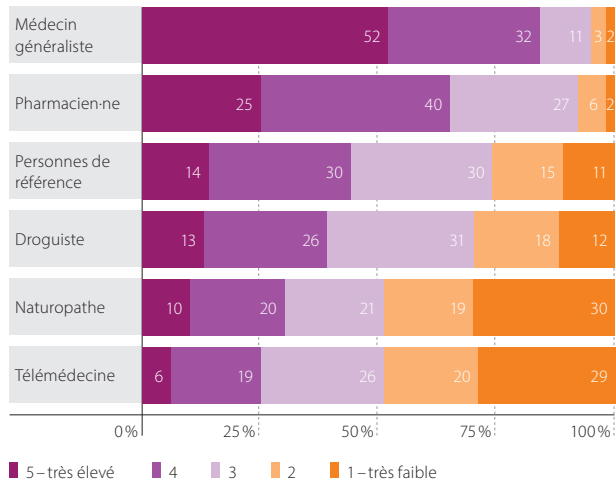
La population suisse qualifie les soins de premiers recours fournis par les pharmacies de particulièrement bons, tant en milieu urbain que rural. C'est la conclusion qui ressort d'une enquête représentative menée auprès de la population par l'institut Sotomo en 2022. Toutes régions confondues, 92 % des personnes interrogées qualifient l'offre en pharmacie de bonne. En cas de problèmes de santé mineurs, le personnel des pharmacies compte parmi les intervenants de confiance privilégiés de la population, en deuxième place après les médecins.

93 % des personnes sondées ont un médecin traitant. Dans la même logique, les personnes qui vivent en Suisse tendent à avoir leur pharmacie de référence: 82 % des personnes interrogées déclarent se rendre généralement ou systématiquement dans la même pharmacie. Parallèlement, on constate que la population fréquente davantage les pharmacies que les cabinets médicaux. Ces deux facteurs combinés montrent l'importance des pharmacies en tant que points de référence pour les soins de premiers recours en Suisse.

Toutefois, il ressort également de l'étude que le fait que les pharmaciens disposent des connaissances nécessaires et que de nombreux problèmes de santé peuvent être résolus et traités directement à la pharmacie n'est pas encore suffisamment connu de la population. En matière de connaissances des

prestations des pharmacies, les résultats montrent que seul un quart (27 %) des personnes sondées sait qu'il est possible d'obtenir des médicaments délivrés sur ordonnance en pharmacie sans consultation médicale préalable. Et ce en dépit d'un vif intérêt pour cette offre. En outre, 62 % de la population suisse aurait davantage recours aux prestations officinales si celles-ci étaient prises en charge par l'assurance obligatoire des soins (AOS). S'agissant de la vaccination, ils seraient encore plus nombreux (72 %) à privilégier la pharmacie si les coûts étaient pris en charge par l'AOS.

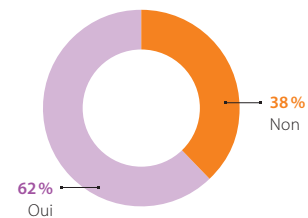
Niveau de confiance selon les intervenants en cas de problèmes de santé mineurs



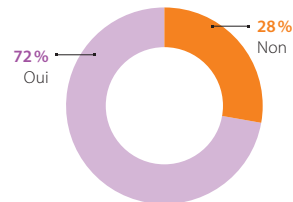
Source: Monitoring des soins de premiers recours, enquête Sotomo, novembre 2022

Influence de la prise en charge des coûts sur le recours aux prestations

Auriez-vous davantage recours aux prestations officielles si celles-ci étaient prises en charge par l'assurance obligatoire des soins ?



Si les vaccinations en pharmacie étaient prises en charge par l'assurance-maladie obligatoire, vous feriez-vous vacciner en pharmacie ?



Source: Monitoring des soins de premiers recours, enquête Sotomo, novembre 2022

Fait n° 6

La vaccination en pharmacie est une prestation appréciée, mais encore insuffisamment accessible.

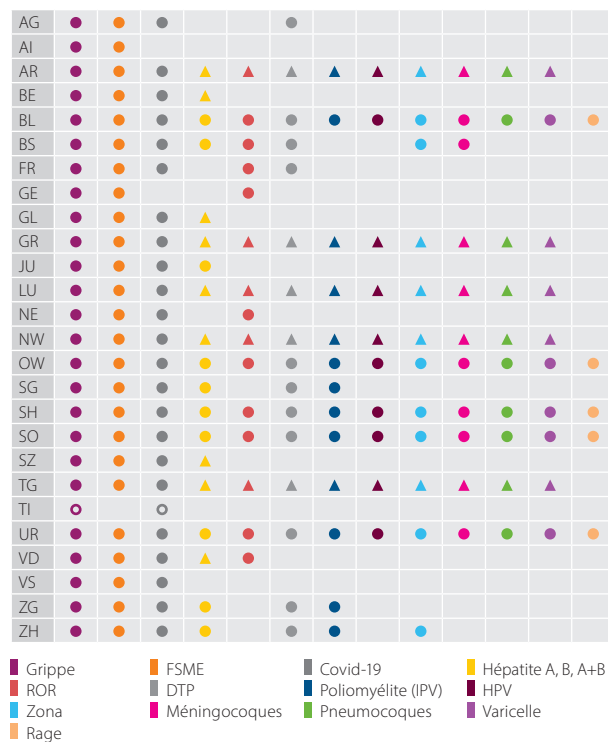
La vaccination en pharmacie est très appréciée de la population. Grâce à cette prestation pratique, la clientèle gagne beaucoup de temps. Actuellement, deux pharmacies sur trois proposent des vaccinations (sans rendez-vous et sans ordonnance médicale). Les pharmacies qui proposent la vaccination sont répertoriées sur www.votre-pharmacie.ch/vaccinations.

L'accès facilité à la vaccination en pharmacie décharge les cabinets médicaux, permet d'augmenter la couverture vaccinale de la population et constitue, d'une manière générale, un pilier important du système de santé suisse. Ainsi, une harmonisation des cantons autour de la recommandation de la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV) d'autoriser les pharmacies à proposer les vaccinations de routine pour les jeunes dès 16 ans et les adultes serait bienvenue. Cela permettrait à environ 7 millions de personnes en Suisse d'avoir un accès établi à cette prestation conciliante (notamment contre la grippe, l'encéphalite à tiques ou encore les hépatites A et B) qui relève des soins médicaux de base.

Vaccination contre le Covid-19

Les recommandations de vaccination contre le Covid-19 ne figurent pas dans le plan de vaccination suisse 2023 et sont publiées séparément sur le site de l'OFSP sous: Vaccination contre le Covid-19 (admin.ch): informations pour les professionnels de la santé

Vaccination en pharmacie par canton



● Première injection en pharmacie possible ○ Pour les personnes jusqu'à 65 ans
▲ Première injection par le médecin, rappel injection(s) suivante(s) en pharmacie possible(s)

Le tableau est une représentation synthétique. Les directives relatives à la vaccination en pharmacie peuvent être modifiées à tout moment par les cantons. Il convient de se référer aux ordonnances et conditions-cadres cantonales.

Source: www.votre-pharmacie.ch/vaccinations (1.9.2023)



Les pharmaciennes
et les pharmaciens
se forment tout au
long de leur carrière.

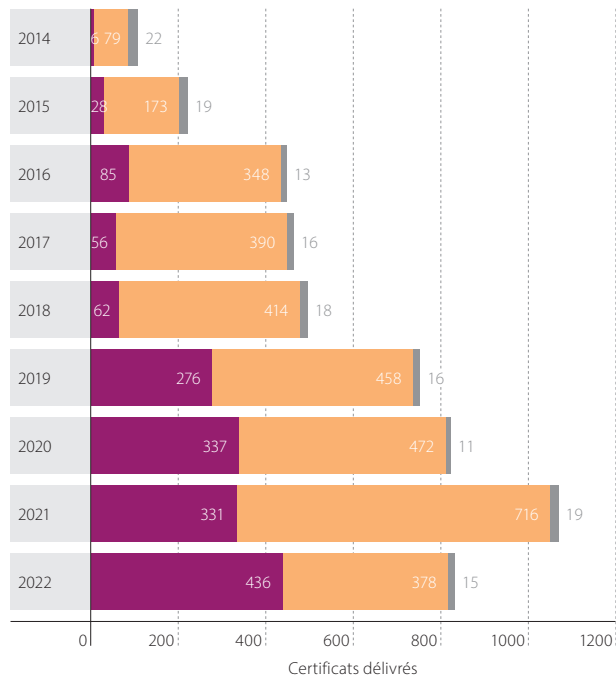
Fait n° 7

Les pharmaciennes et les pharmaciens sont les spécialistes des médicaments.

En tant que membres d'une profession médicale reconnue, les pharmaciennes et les pharmaciens d'officine sont bien plus que de simples détaillants spécialisés. Ils sont tous titulaires d'un master en pharmacie obtenu après cinq ans d'études, d'un diplôme fédéral en pharmacie, et ont tous suivi une formation postgrade supplémentaire de deux ans pour obtenir le titre de pharmacien-ne spécialiste en officine (ou trois ans pour obtenir le titre de pharmacien-ne spécialiste en pharmacie hospitalière). Ces diplômes les autorisent à gérer une pharmacie dans son rôle de «centre de santé». Afin de mieux mettre à profit les vastes connaissances des pharmaciens, le législateur a révisé la loi sur les produits thérapeutiques (LPT_h). Depuis 2019, les pharmaciens peuvent remettre des médicaments soumis à ordonnance sans prescription médicale.

Aujourd'hui, les compétences nécessaires à la vaccination, mais aussi au diagnostic et au traitement des troubles et affections courants sont transmises aux pharmaciens dès leur formation universitaire. Les pharmaciens font amplement usage des offres de formation complémentaire. En 2022, 436 certificats de formation complémentaire FPH «Anamnèse en soins primaires» ont été délivrés, devançant pour la première fois le certificat «Vaccination et prélèvements sanguins», obtenu par 378 pharmaciens.

Nombre de certificats de formation complémentaire FPH délivrés



- Certificat FPH Anamnèse en soins primaires
- Certificat FPH Vaccination et prélèvements sanguins
- Autres (pharmacie clinique, assistance pharmaceutique, pharmacien consultant, homéopathie classique et phytothérapie)

Source: FPH Officine

Fait n° 8

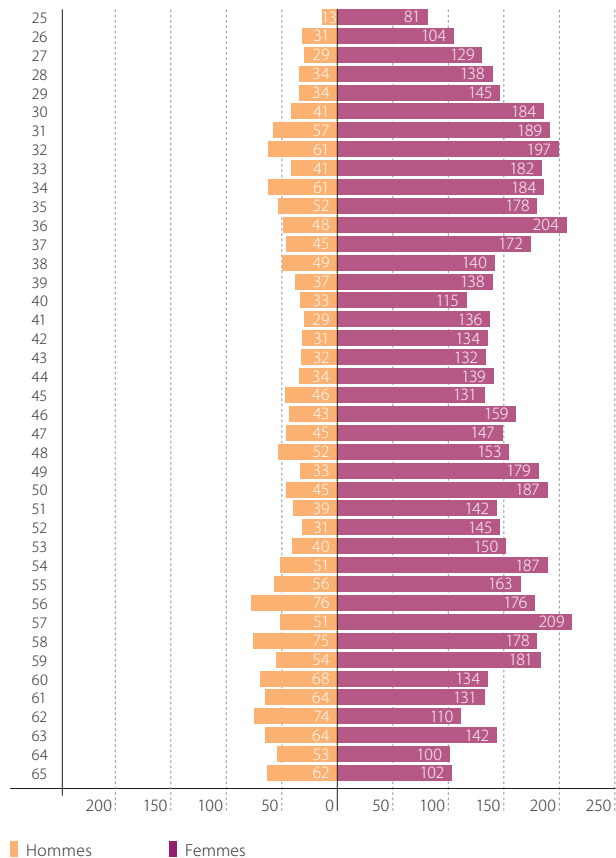
La profession de pharmacien est essentiellement féminine et internationale.

Les études de pharmacie sont très prisées des femmes, tout comme l'exercice de la profession dans une pharmacie d'officine. En 2022, les femmes représentaient 76 % des personnes ayant obtenu un titre fédéral (166 diplômées). Quant aux hommes, ils étaient 53 diplômés (24 %). Le nombre total de diplômés en pharmacie est resté stable au fil des ans. Parmi les pharmaciens en activité en 2022, 6233 étaient des femmes (77 %) et 1914 des hommes (23 %).

L'âge moyen des pharmaciennes et pharmaciens actifs est de 45,4 ans. Le graphique ci-contre met en évidence une concentration des âges chez les plus de 50 ans et chez les moins de 35 ans, les classes d'âge intermédiaires étant légèrement sous-représentées.

Afin d'éviter que le manque de personnel qualifié ne s'aggrave encore à cause des prochains départs à la retraite et de la tendance au temps partiel, il est important de garantir les places de formation en Suisse et de continuer à simplifier la reconnaissance des diplômes étrangers. En 2021, 210 diplômes étrangers en pharmacie ont été reconnus et 206 diplômes fédéraux ont été délivrés au terme d'études de pharmacie réussies.

Pyramide des âges et répartition par sexe des membres de pharmaSuisse



**CHOOSE
YOUR
IMPACT**

Dédiées à l'humain et porteuses de sens :

Les professions de la pharmacie
jouent un rôle déterminant au sein
du système de santé suisse.
Informe-toi sur ces formations variées
et passionnantes!

**TON  OPPORTUNITÉ
DE FAIRE 
BOUGER
LES CHOSES**

Découvre
des métiers
passionnants!





Les prix des médicaments pris en charge par les caisses maladie ont une incidence notable sur les coûts de la santé et sur la rétribution des équipes officinales.

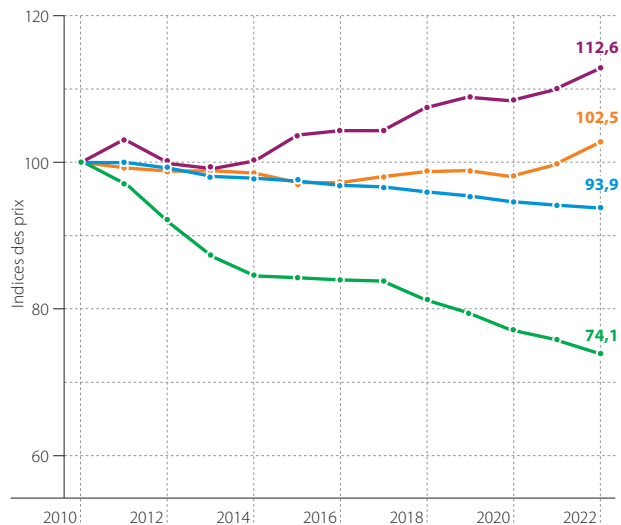
Fait n° 9

L'indice du prix des médicaments poursuit seul sa chute vertigineuse.

L'indice du prix des médicaments est le seul indice des prix qui baisse autant d'année en année. Malgré tout, la part des médicaments aux coûts de l'assurance obligatoire des soins (AOS) reste relativement stable depuis une dizaine d'années (22 % en 2022). Ceci s'explique par une augmentation de la demande en termes de volume de médicaments et par un prix très élevé d'une petite partie de ceux-ci (p.ex. les anticancéreux, les immunosuppresseurs, les médicaments du système nerveux ou les préparations métaboliques).

Force est de constater que les nouveaux médicaments ont des prix beaucoup plus élevés que par le passé, tandis que les médicaments anciens deviennent toujours moins chers. Cette dernière tendance peut amener les fabricants à retirer certains produits du marché suisse en raison du manque de rentabilité et influencer sur l'approvisionnement en médicaments et produits de santé.

L'indice du prix des médicaments se démarque nettement de celui d'autres secteurs.



■ Indice des prix à la consommation

■ Coûts de santé

■ Indice du prix des médicaments*

■ Indice du prix de l'électricité*

* Deux marchés partiellement régulés.

Source: OFS, Indice suisse des prix à la consommation

Fait n° 10

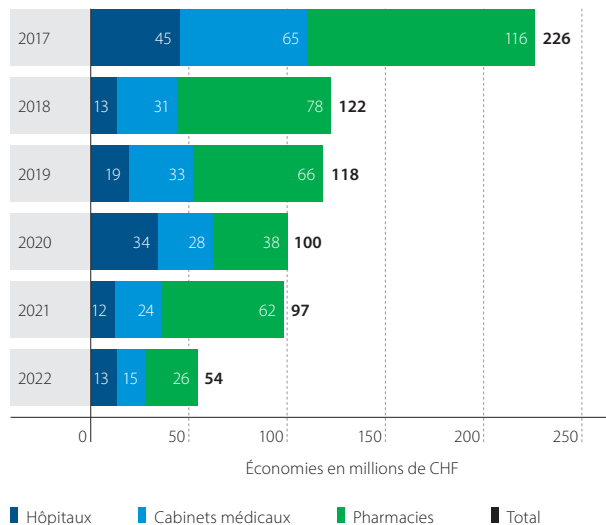
Les diminutions de prix touchent massivement les médicaments remis via le canal des officines publiques et des médecins dispensants.

Depuis 2017, selon l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), les deux cycles de réexamen des médicaments de la liste des spécialités (LS) ont permis de dégager des économies de près de 720 millions de francs. Comme le graphique ci-contre l'atteste, ce sont les médicaments distribués via le canal des pharmacies qui ont été massivement impactés par les baisses de prix.

Selon le système en vigueur depuis 2001, la part relative à la distribution est liée au prix de fabrique des médicaments. Selon l'art. 67 OAMal, cette part doit couvrir les coûts en capitaux résultant de la gestion des stocks et des avoirs non recouvrés, ainsi que les frais de transport, d'infrastructure et une grande partie des frais du personnel des officines (hors pharmacien). Ces frais sont indexés, contrairement à la part de distribution qui est inchangée depuis 2010!

Il convient de rendre au plus vite la part relative à la distribution indépendante du prix des médicaments (cf. fait n° 11 ci-après).

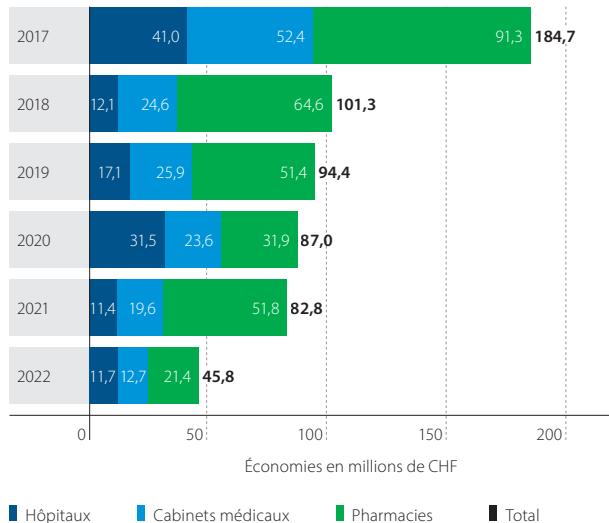
Économies sur les prix publics des médicaments par canal de distribution 2017-2022



À la suite des réexamens triennaux, le cumul des économies sur le prix public des médicaments LS s'élève à quelque 2,9 milliards de francs depuis 2017.

Sources: OFSP, IQVIA

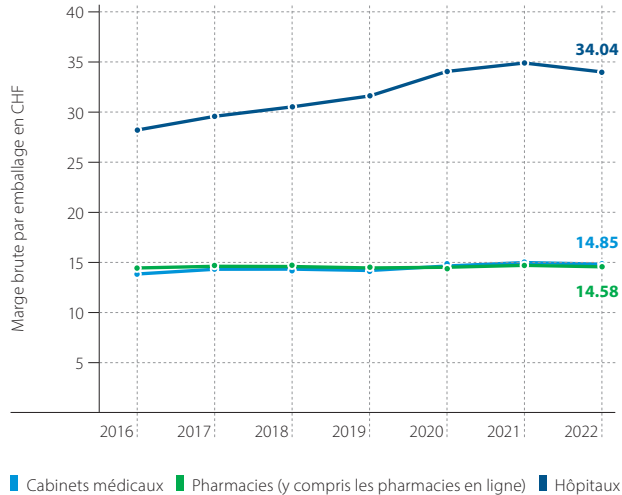
Les pertes sur la part de distribution des médicaments touchent particulièrement le canal des officines.



Depuis 2017, à la suite des réexamens triennaux, les pertes cumulées sur la part de distribution (tous canaux confondus) s'élevaient à plus de 520 millions de francs, dont 314 millions pour le canal pharmacie seul.

Sources: OFSP, IQVIA

La marge brute par emballage des pharmacies et des médecins dispensants stagne.



Les pharmacies en ligne, hautement spécialisées, ont un portefeuille composé essentiellement de médicaments très chers, tandis que plus de 50 % des emballages remis en pharmacies publiques ont un prix de fabriquer de 15 francs maximum.

Sources: OFSP, IQVIA

Fait n° 11

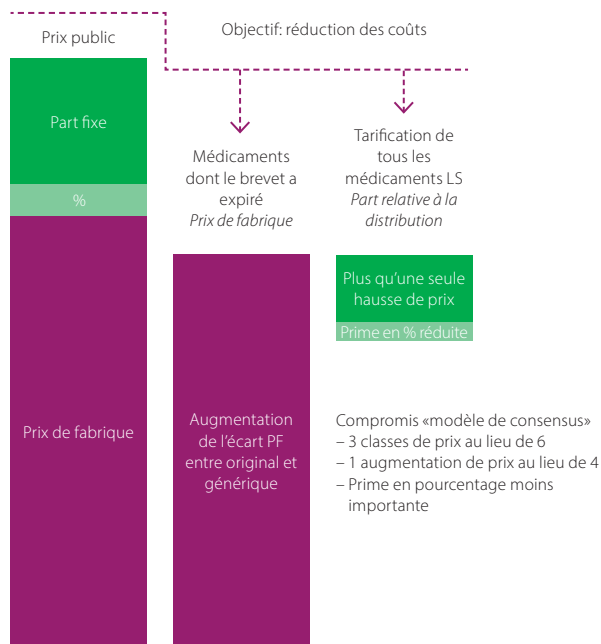
Consensus autour d'un nouveau système de part de distribution pour réaliser des économies.

La révision de la part relative à la distribution des médicaments remis sur prescription (art. 38 OPAS) est un sujet récurrent depuis plusieurs années. Toutefois, en automne 2022, sous l'égide du Département fédéral de l'intérieur (DFI), un consensus a été trouvé entre les différents prestataires qui remettent des médicaments soumis à ordonnance (les services hospitaliers, les cabinets médicaux et les pharmacies). Ils se sont mis d'accord sur un système de part de distribution moins dépendant du prix de fabrication des médicaments; ce système combine deux mesures, à savoir: la correction du système de la part de distribution et la détermination d'une marge identique pour le médicament original et tous ses génériques.

L'avantage de cette combinaison – par rapport au système de «prix de référence» refusé par le Parlement – consiste en une correction des incitatifs actuels qui rémunèrent davantage la remise du médicament le plus cher.

Ce consensus offre non seulement une réponse à la motion 20.3936¹, adoptée par le Parlement, mais il permettra des économies immédiates estimées à quelque 60 millions de francs (tous canaux confondus) et 100 millions supplémentaires grâce à une meilleure pénétration consécutive des génériques.

Consensus autour d'un nouveau système de calcul de la part de distribution plus indépendante du prix de fabrication des médicaments



1 Mo. 20.3936 (Erich Ettlin) Prix des médicaments. Freiner la hausse des coûts en éliminant les incitatifs négatifs, tout en préservant la qualité et la sécurité de l'approvisionnement.



La part des médicaments aux coûts de la santé est relativement stable, tandis que celle des pharmacies diminue.

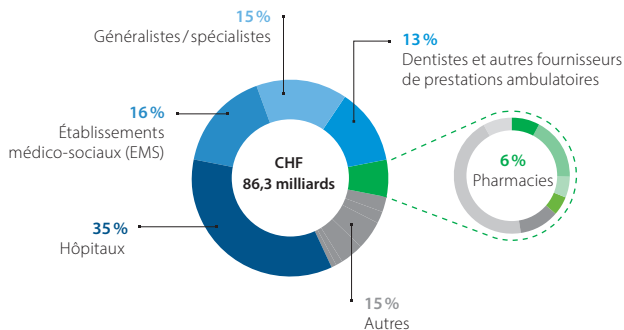
Fait n° 12

Sur la totalité des coûts du système de santé, seuls 2,2 % incombent aux pharmacies.

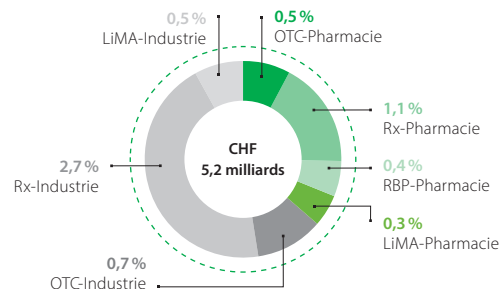
Les coûts du système de santé suisse ne cessent d'augmenter; la moitié est imputable aux hôpitaux et institutions médico-sociales. Les dépenses de santé par habitant et par mois sont passées de 475 francs en 2000, à 827 francs en 2021.

En revanche, la part des coûts attribués au secteur pharmacie a diminué. Elle est passée de 6,4 % (2020) à 6 %. Sur ces 6 %, seul un tiers leur incombe réellement.

Coûts du système de santé en 2021



L'approvisionnement en médicaments via le canal des officines publiques représente 2,2 % des coûts totaux.



Légende

RBP: Revenu basé sur les prestations (convention tarifaire), voir fait n° 14

LiMA: La liste des moyens et appareils (LiMA) définit les groupes de produits couverts par l'assurance obligatoire des soins (AOS) et les montants maximums de remboursement (MMR).

OTC: Médicaments non soumis à ordonnance

Rx: Médicaments sur ordonnance

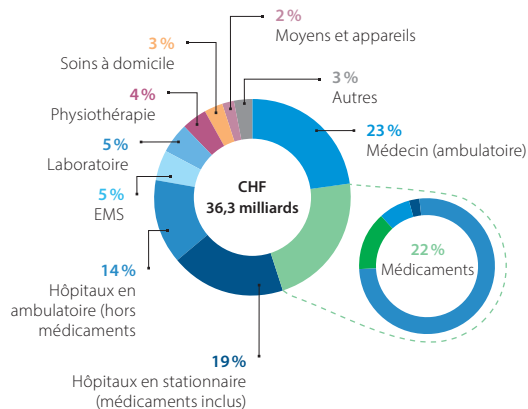
Source: OFS, Coût et financement du système de santé

Fait n° 13

Seuls 3,1 % des coûts de l'assurance obligatoire des soins (AOS) sont imputables aux pharmacies.

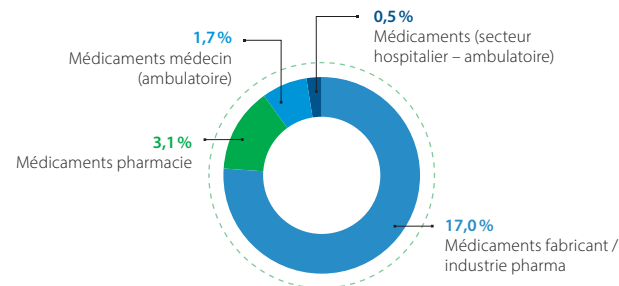
La part des médicaments aux coûts de santé est stable depuis plus de dix ans et représente un peu plus d'un cinquième (22%) des coûts de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Sur ce montant, seuls 3,1% rémunèrent les prestations et la distribution des médicaments remis via le canal des pharmacies – grossistes inclus – alors même que plus de 60% des emballages y transitent !

Répartition des différents groupes de coûts de l'AOS en 2021



Ces chiffres offrent une perspective intéressante sur les raccourcis populistes véhiculés par certains visant à assimiler les médicaments (chers) aux pharmacies et donc à des revenus exagérés.

Détail des 22% des coûts des médicaments à charge de l'AOS



Rappel: les pharmacies accordent un rabais de 2,5% sur le prix public des médicaments LS (catégories A et B) dont le prix de fabrique est inférieur à 880 francs. Cela représente quelque 60 millions de francs d'économies pour les payeurs de primes.

Source: OFSP, Statistique de l'assurance-maladie obligatoire

Fait n° 14

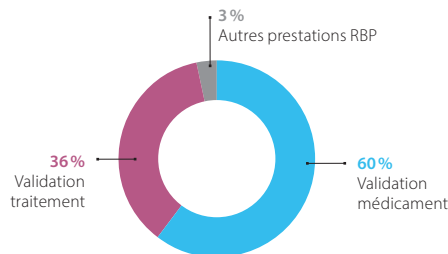
Le tarif officinal RBP rémunère les prestations du pharmacien indépendamment du prix des médicaments.

Introduite en 2001, la convention tarifaire RBP (rémunération basée sur les prestations) détermine la rémunération des prestations du pharmacien ou de la pharmacienne lors de la remise de médicaments prescrits par le médecin et remboursés par l'assurance de base.

Conformément à la loi, c'est aux pharmaciennes et pharmaciens qu'il revient de valider le traitement médicamenteux. Ce sont eux qui seront tenus pour responsables en cas d'erreur de traitement liée aux médicaments. Parfois, la validation peut sembler rapide, mais lorsque l'ordonnance est plus complexe, par exemple chez un patient avec plusieurs pathologies, et que le pharmacien doit recontacter le médecin pour adapter une posologie, proposer une alternative en raison d'une interaction ou d'une rupture de stock, ou encore adapter la forme galénique, le tarif reste le même !

En effet, il s'agit d'un forfait qui s'applique, quels que soient le prix du ou des médicaments prescrits et le nombre d'emballages remis du même médicament.

Répartition des prestations RBP facturées à charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS) en 2022



- Validation médicament: CHF 4.30 par médicament prescrit
- Validation traitement: CHF 3.25 par médecin et par jour, indépendamment du nombre d'emballages
- Autres prestations RBP: semainier, forfaits de substitution, remise fractionnée, prise sous surveillance, service de garde, remise de méthadone

En 2022, près de 75 millions de prestations ont été facturées à charge de l'AOS pour un montant de 320 millions de francs (2021: 69 millions de prestations, soit 295 millions de francs).

Source: curafutura/pharmaSuisse (base de données: pool tarifaire sasis SA)



Les prestations
des pharmacies
peuvent contribuer
à économiser
des coûts tout en
garantissant
la sécurité des
patients.

Fait n° 15

L'adhésion thérapeutique, un potentiel d'économies important encore sous-exploité

On estime que 80 % des coûts (totaux) de la santé sont imputables aux maladies chroniques¹ et, selon l'OMS, seules 50 % des personnes atteintes d'une maladie chronique observent leur traitement.

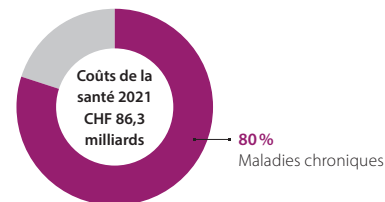
Les pharmaciennes et les pharmaciens peuvent jouer un rôle essentiel dans l'optimisation de l'adhésion thérapeutique grâce à un accompagnement personnalisé tout au long du traitement, mais aussi grâce au développement d'offres spécifiques.

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse a développé une nouvelle prestation *myCare* Start centrée sur le patient, réalisée par les équipes officinales, avec un échange interprofessionnel avec les médecins². Elle fait l'objet d'une évaluation des universités de Genève et de Berne, dans le cadre d'un projet pilote à l'échelle de la Suisse dans plus de 170 pharmacies helvétiques. Les résultats sont attendus dans le courant de l'année 2024.

1 Die Kosten der nichtübertragbaren Krankheiten in der Schweiz: Schlussbericht, ZHAW 2014

2 Stephen Jenkinson, Sven Streit (2023). Amélioration de l'observance thérapeutique. Primary and Hospital Care. DOI: 10.4414/phc-f.2023.10709

Maladies chroniques et coûts de la santé



Les maladies non transmissibles (MNT) représentent 80 % des coûts directs de la santé. Les traitements liés aux maladies cardiovasculaires, au diabète, au cancer, aux affections des voies respiratoires et aux maladies musculosquelettiques, les cinq maladies chroniques les plus fréquentes, sont à l'origine de 40 % de ces coûts³. Outre la prévention, l'amélioration de la compliance est également un facteur d'économies non négligeable auquel les pharmaciens peuvent contribuer.

3 OFSP, Faits et chiffres: Maladies non transmissibles

Fait n° 16

«Acheter local», un slogan aussi applicable aux médicaments.

Le nombre de saisies par l'administration des douanes reste stable, si l'on fait abstraction de l'année 2021 (Covid-19). Les stimulants de la fonction érectile représentent toujours la majorité des importations illégales. Celles-ci proviennent majoritairement de l'Asie et pour un tiers environ de l'Europe de l'Est.

Les attentes de la société en matière d'approvisionnement indépendant du lieu, de l'heure et à prix concurrentiel se sont accrues. Malgré un réseau dense, des horaires d'ouvertures étendus et la livraison à domicile pour les clients réguliers des officines suisses, ce besoin d'approvisionnement en médicaments est toujours encore partiellement satisfait par des plateformes étrangères qui proposent des médicaments d'origine douteuse, voire illégale.

Pour répondre à ces changements sociétaux, la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse est ouverte à la vente par correspondance de médicaments, soumis ou non à ordonnance, à condition qu'un conseil professionnel personnalisé et la sécurité de la médication soient garantis. La qualité des traitements et de la prise en charge doivent être de haut niveau, l'origine des médicaments vérifiable à tout moment et répondre aux lois suisses en vigueur.

Origine et type des médicaments importés illégalement

	2019	2020	2021	2022
Total d'envois saisis	7781	6733	9421	6793

Provenance des importations illégales

	2019	2020	2021	2022
Europe de l'Est (surtout Pologne)	27%	19%	35%	34%
Asie (sans l'Inde, surtout Singapour et Hong Kong)	18%	34%	28%	27%
Inde	43%	20%	12%	26%
Europe occidentale (surtout Allemagne, Grande-Bretagne)	11%	25%	23%	9%
Autres pays	1%	2%	2%	4%

Type des médicaments importés illégalement

	2019	2020	2021	2022
Stimulants de la fonction érectile	91%	87%	77%	79%
Somnifères et calmants	2,7%	5%	5%	6%
Hormones (y c. mélatonine)	0,3%	1,3%	4,2%	5%
Sprays nasaux et laxatifs	0,3%	0,7%	1,3%	4%
Antibiotiques, antiparasitaires, antiviraux	0,2%	1,8%	2,8%	2%
Analgésiques	0,3%	0,5%	1,3%	1%
Autres médicaments	5,2%	3,7%	8,4%	3%

Source: Swissmedic

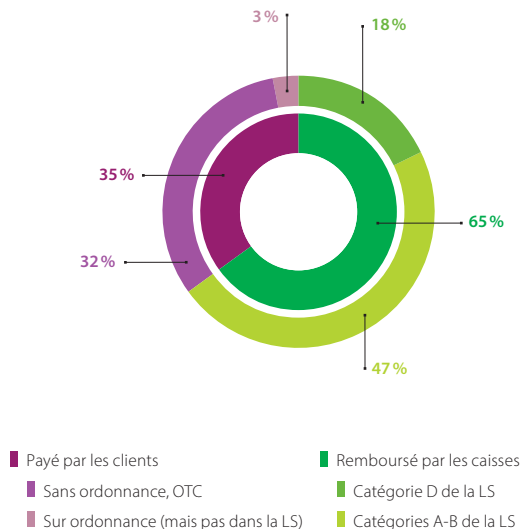
Fait n° 17

Les pharmacies occupent une place prépondérante dans la remise de médicaments.

La remise de médicaments, en termes de volume, est assurée majoritairement via le canal des pharmacies publiques. Mais les pharmaciennes et les pharmaciens d'officine, spécialistes du médicament, ne sont plus seulement des détaillants spécialisés, ils sont des prestataires de soins médicaux de base reconnus, facilement accessibles et dont le potentiel n'est pas pleinement utilisé.

Grâce à leurs compétences accrues (définies à l'art. 9 LPMéd) ainsi qu'à une répartition homogène des pharmacies publiques sur tout le territoire helvétique, les pharmaciennes et les pharmaciens et leurs équipes sont non seulement à même d'assurer une dispensation sûre en médicaments, mais ils représentent surtout un des premiers points de contact pour tous les problèmes de santé courants. Ils peuvent jouer un rôle indéniable dans la prévention et pour soulager les services d'urgences et les médecins de famille des cas simples.

Répartition du nombre d'emballages de médicaments remis via le canal des officines en 2022



Source: pharmaSuisse, avec base de données IQVIA SA Suisse



Les ruptures
de stock de
médicaments
atteignent
des sommets
et affectent
le quotidien
des pharmacies
et des patients.

Fait n° 18

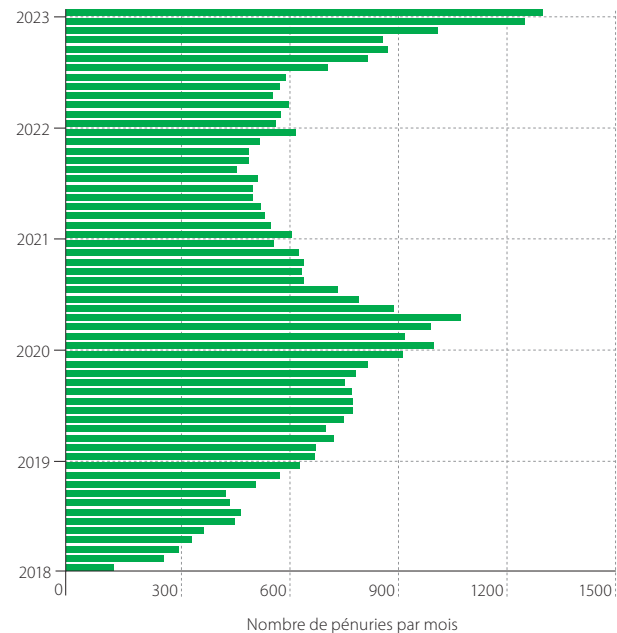
Après la pandémie, les pharmacies sont désormais confrontées aux pénuries de médicaments.

Longtemps ignorées, voire minimisées, les difficultés d'approvisionnement en médicaments ne datent pas d'hier. La pandémie de Covid-19, puis la guerre en Ukraine ainsi que la forte épidémie de grippe ont entraîné une succession de blocages dans les chaînes d'approvisionnement et aggravé les ruptures de stock à un niveau encore jamais atteint.

Dans les pharmacies hospitalières et dans les officines, cette situation a posé et pose encore d'énormes problèmes de logistique, de sécurité et mobilise des ressources en personnel dont les coûts ne peuvent pas être répercutés à charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Les pharmaciens investissent énormément de temps pour chercher des solutions de substitution qui s'avèrent souvent plus onéreuses. Les équipes officinales se retrouvent en première ligne face à des patients désarmés parce qu'il manque désormais des médicaments courants comme les antidouleurs, des antibiotiques ou les formules pédiatriques. Il faut les rassurer, chercher et leur proposer des solutions de substitution.

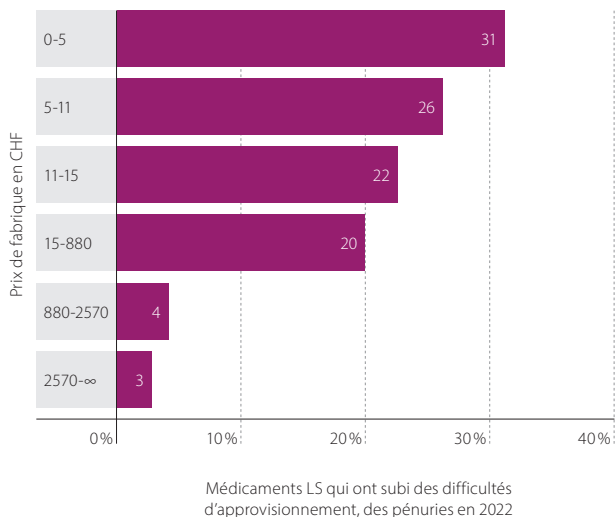
La problématique de la pénurie de médicaments est mondiale et va perdurer. Il est grand temps que nos autorités s'emparent résolument du problème.

Évolution de la courbe des pénuries répertoriées par le site drugshortage.ch



Source: pharmaSuisse, avec base de données drugshortage.ch

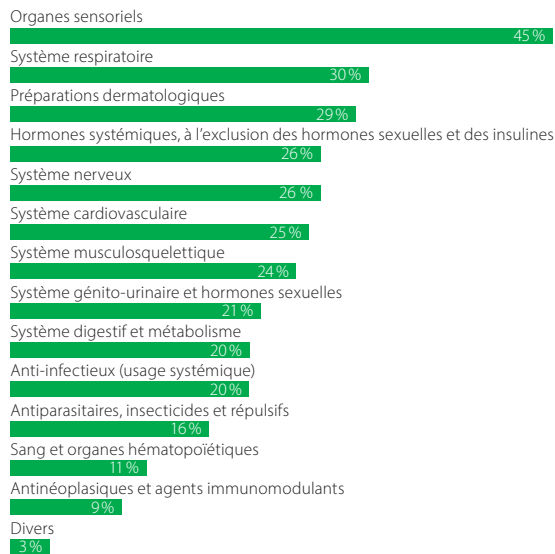
Les médicaments bon marché sont les plus touchés par les problèmes d'approvisionnement.



Une pression trop importante sur les prix des médicaments met en danger la sécurité d'approvisionnement. Faute de rentabilité, les laboratoires pharmaceutiques renoncent à poursuivre la fabrication de certains médicaments peu chers.

Source: pharmaSuisse, avec base de données drugshortage.ch

Les principales classes thérapeutiques touchées par des problèmes d'approvisionnement en 2022



Les pénuries sont particulièrement problématiques pour les patients souffrant de maladies chroniques: le changement de médication peut accroître un risque de rechute ou de crise, peut affecter la compliance des patients et amener à des événements indésirables liés aux soins. Les compétences des pharmaciens permettent toutefois d'éviter des problèmes majeurs lorsque le traitement doit être modifié en cherchant les solutions les plus adaptées pour le patient.

Source: pharmaSuisse, avec base de données drugshortage.ch

Fait n° 19

Lancement d'une initiative fédérale pour un approvisionnement médical sûr

Pour enrayer la dégradation de la sécurité de livraison et d'approvisionnement en médicaments, une vaste alliance composée de représentants des pharmaciens, des médecins, des droguistes, de l'industrie pharmaceutique, des grossistes pharmaceutiques, de la médecine de laboratoire et d'organisations de consommateurs a lancé, en avril 2023, l'initiative populaire fédérale «Oui à un approvisionnement médical sûr».





L'initiative vise à améliorer l'approvisionnement de la Suisse en importants produits thérapeutiques et biens médicaux par les moyens suivants:

- créer une compétence fédérale en lieu et place des 26 compétences cantonales;
- renforcer le site économique suisse (recherche, développement, mais aussi production et stockage);
- créer des chaînes logistiques fiables avec l'étranger.

www.initiative-approvisionnement.ch



Principales revendication de l'initiative

 <p>Création d'une compétence fédérale L'approvisionnement optimal en médicaments et autres produits médicaux doit être centralisé et non relever de la responsabilité des 26 cantons.</p>	 <p>Renforcement du site suisse L'État fédéral doit instaurer des conditions-cadres favorables à l'innovation, à la recherche, au développement, à la production et au stockage des médicaments et autres produits médicaux.</p>	 <p>Installation de chaînes d'approvisionnement fiables L'approvisionnement de la population suisse doit être assuré par des fabricants étrangers fiables. Pour cela, il faut veiller à garantir les importations en provenance de pays de confiance.</p>	 <p>Sécurisation de l'approvisionnement médical Une coopération axée sur des partenariats entre acteurs politiques, administrations, industriels et prestataires de services du secteur de la santé est indispensable pour y parvenir. L'initiative y contribue en offrant une base solide.</p>
---	--	---	---

Liste des abréviations et acronymes

AOS	Assurance obligatoire des soins
CFV	Commission fédérale pour les vaccinations
DFI	Département fédéral de l'intérieur
DTP	Diphthérie-tétanos-coqueluche
FPH	Foederatio Pharmaceutica Helvetiae (Formation postgraduée et continue des pharmaciens)
FSME	Méningo-encéphalite à tiques
HPV	Papillomavirus humains
IPV	Vaccin inactivé contre la poliomyélite
LAMal	Loi fédérale sur l'assurance-maladie
LiMA	Liste des moyens et appareils
LPMéd	Loi fédérale sur les professions médicales universitaires
LPTH	Loi fédérale sur les médicaments et les dispositifs médicaux
Mo.	Motion (parlementaire fédérale)
OAMal	Ordonnance sur l'assurance-maladie
OFS	Office fédéral de la statistique
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OPAS	Ordonnance sur les prestations dans l'assurance obligatoire des soins en cas de maladie
OTC	Médicaments non soumis à ordonnance
pharmaSuisse	Société Suisse des Pharmaciens
RBP	Revenu basé sur les prestations (convention tarifaire)
RoKA	Rollende Kostenstudie in der Apotheke (étude permanente des coûts en pharmacie)
ROR	Rougeole, oreillons, rubéole
Rx	Médicaments sur ordonnance
Swissmedic	Institut suisse des produits thérapeutiques



Connaissez-vous tout l'éventail de prestations de votre pharmacie ?

Nous vous remercions de votre intérêt et vous souhaitons une bonne santé !

Impressum

Rédaction et graphiques
pharmaSuisse

Conception
Typopress Bern AG, Berne

Impression
Stämpfli AG, Berne

Tirage
8500 de, 4500 fr

© pharmaSuisse, 2023, Berne-Liebefeld
Reproduction autorisée avec mention de la source.



imprimé en
suisse

Société Suisse
des Pharmaciens
pharmaSuisse



Schweizerischer Apothekerverband
Société Suisse des Pharmaciens
Società Svizzera dei Farmacisti
pharmaSuisse

Stationsstrasse 12
CH-3097 Berne-Liebefeld

T +41 (0)31 978 58 58
info@pharmaSuisse.org
www.pharmaSuisse.org
www.votre-pharmacie.ch

www.pharmaSuisse.org/faitsetchiffres
www.pharmaSuisse.org/faktenundzahlen